

De 9h à 12h

Dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire, l'équipe EPS du collège J.B Drouet invite les élèves de sixième à des ateliers sportifs de découverte au gymnase.

Cette journée a pour but de faire connaître et promouvoir les activités des associations sportives scolaires. Elle est intégrée à l'opération « sentez-vous sport » importante pour la santé et le bien-être pilotée par le Comité National Olympique et sportif français.

Les élèves volontaires seront exemptés des cours qu'ils suivent normalement durant cette plage horaire mais rattraperont leurs cours grâce aux photocopies des autres élèves. Les élèves non intéressés par les ateliers resteront en cours au collège.

Les parents des enfants volontaires sont invités à venir les encourager au gymnase lors de la pratique des activités suivantes : badminton, gymnastique rythmique et sportive, football et athlétisme.

De 12h à 13h

Enfants, parents et équipe EPS pourront partager un pique-nique sur le terrain de football du collège (gymnase en cas de pluie).

A 13h

L'Assemblée générale de l'association sportive se déroulera dans l'amphithéâtre du collège en présence du Principal du collège.

Tous les élèves et parents des autres niveaux de classe nous rejoindront pour cette assemblée générale qui fera le bilan de l'année 2016/2017 et donnera les perspectives de 2017/2018.

Activité de cohésion de 14h à 17h (canoë à la base nautique) limitée à 50 élèves. L'enfant doit savoir nager (attestation ci-jointe).

Les inscriptions à l'association sportive se feront dans les créneaux des activités proposées.

Inscription à rendre le plus rapidement possible au professeur d'EPS

Je soussigné(e) :

Responsable de l'élève :

Classe :

1. L'autorise à participer aux ateliers sportifs : oui non *
2. L'élève participera au pique-nique (prévoir son repas froid si l'élève ne mange pas à la cantine) oui non *
3. L'élève participera à l'activité canoë : oui non *
4. En qualité de responsable, je pourrai être présent à un moment des temps forts de la journée :
 - Ateliers sportifs : oui non *
 - Pique-nique : oui non *
 - Réunion à 13h : oui non *
 - Canoë : oui non *

* entourez la réponse choisie

Merci de récupérer votre enfant à la base nautique à partir de 16h45.

ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (accueils relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R.227-13 et arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-44 et A322-66

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation. Il peut être effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité pour la pratique de laquelle il est obligatoire. Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012).

En tant que responsable, je certifie que mon enfant est capable de réaliser le test suivant :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres

A _____, le _____
Signature du responsable